APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(N° 2013 E 4036)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres international pour :

LES ÉTUDES, LA FABRICATION, LES ESSAIS EN USINES, LA FOURNITURE, LE GÉNIE CIVIL, LE TRANSPORT À PIED D'ŒUVRE, LE MONTAGE, LES ESSAIS ET LA MISE EN SERVICE DES LIAISONS SOUTERRAINES 90 KV, 150 KV ET 225 KV – 12ÈME PLAN.

Cet appel d'offres se compose de deux lots de longueur totale de 53.7km, soit 18.3km pour le lot N°1 et 35.4km pour le lot N°2.

LOT N° 1 : RECHERCHE DE FINANCEMENT (OFFRE AVEC PROPOSITION DE FINANCEMENT ET OFFRE SANS PROPOSITION DE FINANCEMENT).

LOT N° 2 : RECHERCHE DE FINANCEMENT (OFFRE AVEC PROPOSITION DE FINANCEMENT ET OFFRE SANS PROPOSITION DE FINANCEMENT).

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) a sollicité un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour contribuer au financement de son programme de développement du réseau de transport. L'équipement objet du présent appel d'offres est susceptible d'être financé dans le cadre de ce prêt.

L'évaluation et la comparaison des offres seront effectuées par lot ou par ensemble de lots sur la base des modalités et critères prévus au CCAO. La STEG procède dans une première phase au classement des offres financières dans l'ordre croissant en tenant compte des éventuels rabais accordés par les soumissionnaires. La STEG procède dans une deuxième phase au dépouillement de l'offre technique du soumissionnaire moins disant :

- En cas de conformité aux cahiers des charges, le marché lui est attribué.
- En cas de non conformité, son offre est éliminée et la STEG procèdera de la même manière pour les autres offres techniques selon le classement financier croissant.

L'attribution du marché sera effectuée sur la base de l'offre moins disante par lot ou ensemble de lots déclarés techniquement conforme.

Les délais globaux d'exécution du marché sont de 20 mois pour le lot N°1, de 20 mois pour le lot N°2 et de 20 mois pour l'ensemble des deux lots N°1 et 2.

Seuls les fabricants des câbles « haute tension » peuvent participer à cet appel d'offres à titre individuel, en cas de groupement le mandataire chef de file doit être fabricant de câbles « haute tension ».

Les soumissionnaires peuvent participer pour le lot N°1 ou le lot N°2 pris séparément ou pour les deux lots ensembles.

Le retrait de l'appel d'Offres se fera contre le paiement d'un montant de mille dinars Tunisiens (1000,000 DT), en espèce ou en chèque certifié, auprès de **la Direction de l'Équipement, Département Études Moyens de Transport, au Siège de la STEG, 38 Rue Kamel Atatürk – Tunis** à partir de la date de la parution du présent communiqué.

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des conditions d'Appel d'Offres (CCAO) et accompagnées des pièces suivantes en originales :

1- Les soumissionnaires locaux et étrangers

***** Le cautionnement provisoire suivant :

Pour le lot 1: Un montant de **250 000 DT**

Pour le lot 2: Un montant de **500 000 DT**

Pour l'ensemble des lots 1 et 2 : Un montant de **750 000 DT.**

* Une déclaration sur l'honneur, présentée par les soumissionnaires, comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

* Une déclaration sur l'honneur confirmant que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans

2- Pour les soumissionnaires étrangers:

***** Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire, ces documents devant être approuvés par les services consulaires et diplomatiques tunisiens à l'étranger (original ou certifié conforme).

3- Pour les soumissionnaires locaux:

* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
* Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S (en original ou en copie certifiée conforme)
* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou copie certifiée conforme).

Pour les soumissions des groupements de sociétés:

En plus des documents exigés ci avant, les offres présentées par un groupement de deux ou plusieurs soumissionnaires doivent répondre aux conditions suivantes :

* Le groupement doit désigner dans l'acte d'engagement (soumission) un mandataire chef de file ayant la qualité de fabricant de câble HT parmi ses membres qui sera le représentant de l'ensemble des membres du groupement et le seul vis à vis de la STEG pour l'exécution du marché.
* Une convention de groupement dûment signée par chaque membre du groupement doit être remise avec l'offre. Les stipulations de la dite convention ne sont pas opposables à la STEG.

Toutes les pièces annexées doivent être fournies par chacun des membres du groupement.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Les offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central de la STEG (BOC) au plus tard le **Mardi 18 Mars 2014 à 17H30**, délai de rigueur au nom de :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

38, Rue Kamel ATATURK, Boite postale 190 - 1080 Tunis.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2013 E 4036 : « ÉQUIPEMENT ET CONSTRUCTION DES CÂBLES SOUTERRAINS HAUTE TENSION – 12ÈME PLAN »

La séance d'ouverture des plis technico-financière est publique et elle aura lieu le **Mercredi 19 Mars 2014** à partir de **9H30** au siège social de la STEG au bâtiment « G » 3ème étage.

Seuls les plis parvenus par voie postale en recommandé ou par courrier rapide ou déposés au bureau d'ordre de la STEG (contre décharge) au plus tard à la date et l'heure limites sus indiquées seront acceptés et ce sans aucune considération de la date d'envoi ou du cachet de la poste, le cachet du bureau d'ordre (BOC) de la STEG faisant foi.

NB : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant régulièrement retiré le cahier des charges.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.

Délai de validité des offres :

Les offres resteront valables pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.